

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Personnel n° 94.031

*L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 18 Mars à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,*

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

10 Mars 1994

10 Mars 1994

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, Mme FONTAN Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARON, BENOIT, BUJARD, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU et PELTIER, MM. QUENTIN et RAULT, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** : M. HUGENDOBLER par M. GAVEN  
M. CHABANEAU par M. LE GUEUT  
M. LACOTTE par M. RAULT  
M. POTENNEC par M. BENOIT  
M. SABATHIER par M. DINDINAUD

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALONSO, GAUGUIN, MARCONI, MOULINEAU, REVOLAT et TAP

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 21  
Nombre de Votants : 26

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Personnel territorial - Création d'un emploi spécifique d'agent d'exploitation principal à l'Aérodrome de Royan-Médis

**VOTE** : UNANIMITE

Par délibération en date du 10 Octobre 1991, visée en Sous-Préfecture le 21 Octobre 1991, il a été créé, pour l'aérodrome ROYAN - MEDIS, l'emploi spécifique d'Agent d'Exploitation dont les fonctions consistent à assurer un service d'information et d'alerte sur aérodrome A.F.I.S. (Service Information de Vol Aérodrome) ainsi que le dépôt et la clôture des plans de vol, les liaisons radio et l'information météo.

Le bon fonctionnement de l'Aérodrome nécessite que soit créé l'emploi spécifique d'Agent d'Exploitation Principal chargé de l'encadrement des Agents d'Exploitation, sous l'autorité du Technicien Principal d'Etude et Exploitation de l'Aviation Civile, Responsable de l'Aérodrome.

Le poste ne peut être pourvu que par un agent d'exploitation ayant satisfait aux conditions d'admission prévues par la délibération du 10 Octobre 1991 et ayant atteint au moins le 8° échelon d'Agent d'Exploitation.

Il est proposé de fixer l'échelonnement indiciaire et la durée de carrière ainsi qu'il suit :

<u>ECHELONS</u>	<u>DUREE DE CARRIERE</u>		<u>INDICES BRUT</u>
	<u>MINI</u>	<u>MAXI</u>	
1	1 an 6 mois	2 ans	480
2	1 an 6 mois	2 ans	511
3	2 an 3 mois	3 ans	544
4	2 an 3 mois	3 ans	570
5	3 an	4 ans	593
6			619

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de créer au tableau des effectifs du personnel territorial de la Ville de ROYAN, l'emploi spécifique d'Agent d'Exploitation Principal chargé de l'encadrement des Agents d'Exploitation, sous l'autorité du Technicien Principal d'Etude et Exploitation de l'Aviation Civile, Responsable de l'Aérodrome.

- de pourvoir ce poste par un agent d'exploitation ayant satisfait aux conditions d'admission prévues par la délibération du 10 Octobre 1991 et ayant atteint au moins le 8° échelon d'Agent d'Exploitation.

- de fixer l'échelonnement indiciaire et la durée de carrière comme suit :

<u>ECHELONS</u>	<u>DUREE DE CARRIERE</u>	<u>INDICES BRUT</u>
-----------------	--------------------------	---------------------

	<u>MINI</u>	<u>MAXI</u>	
1	1 an 6 mois	2 ans	480
2	1 an 6 mois	2 ans	511
3	2 an 3 mois	3 ans	544
4	2 an 3 mois	3 ans	570
5	3 an	4 ans	593
6			619

- de classer l'agent nommé sur ce nouvel emploi d'Agent d'Exploitation Principal à l'indice égal ou immédiatement supérieur à celui détenu, avec maintien de l'ancienneté acquise dans l'emploi d'Agent d'Exploitation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 23 Mars 1994  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS